

*ANALYSE DU SYSTÈME  
COMPTABLE AU SEIN DU FTM*

Dans cette partie, nous allons essayer de faire une analyse de la situation existante au sein du FTM.

L'investigation menée au sein de l'établissement a été utile parce qu'il nous a permis de déceler les points faibles et points forts. C'est ainsi que nous avons pu détecter des problèmes qui risquent de constituer des obstacles quant à la bonne marche du FTM.

L'analyse de l'existant va être traitée en deux chapitres, le premier sera réservé à la tenue de la comptabilité tandis que le second traitera l'identification des points faibles (problèmes) et des points forts dans la comptabilité.

Dans la tenue de la comptabilité, nous allons voir le traitement comptable du FTM et le passage des comptes du PCG 2005 au Plan Comptable des Opérations Public (PCOP 2006)

## **Chapitre I : LA TENUE DE LA COMPTABILITE**

Avant d'entamer ce chapitre, il est nécessaire de définir les expressions suivantes :

« système », « système d'information » et « système comptable » pour faciliter la compréhension.

### **Systeme**

« Un système est l'ensemble d'éléments liés logiquement entre eux, qui réunie qu'au cours de la réalisation d'un objectif commun »<sup>27</sup>. Par exemple : système d'information, système de communication.

### **Systeme d'information**

« Un système d'information est un ensemble structuré des ressources humaines, matériels et logiciels, de données et de réseau de communication qui recueilli, transforme et diffuse l'information dans l'entreprise »<sup>28</sup>.

### **Méthodes comptables**

Les méthodes comptables comprennent :

- Une convention comptable de base
- Des principes comptables

---

<sup>27</sup> Cours d'organisation 1<sup>ère</sup> année, Université de Tanà, Fac DEGS, A.U 2005-2006

<sup>28</sup>Exposé de l'interface technologie dans le département gestion en 2009

- Des méthodes d'évaluation ainsi que les règles ou pratiques spécifiques appliqués par une entité pour établir et présenter les états financiers.

### **Systeme comptable**

Le système comptable est l'ensemble des éléments comptables liés entre eux pour donner une image fidèle de la situation financière à la date de clôture de l'exercice et qui doit respecter les normes et méthodes comptables de la comptabilité de chaque secteur d'activité<sup>29</sup>.

Ce chapitre comportera deux sections et sera réservé à la tenue de la comptabilité sur ordinateur. Dans la première section, nous traitons le traitement comptable. Dans la seconde section, nous parlerons les passages des comptes du PCG 2005 au PCOP 2006.

### **Section 1 : Traitement comptable du FTM**

Les informations concernant le traitement comptable du FTM montrent la situation actuelle du service comptabilité. Celles-ci nous permettent de faire la comptabilisation afin de sortir les états financiers. Actuellement, le FTM est en phase de transition, il est nécessaire de présenter les passages des comptes entre les deux plans comptables applicables : PCG 2005 et PCOP 2006.

#### ***1.1 : La comptabilisation***

La comptabilisation est le processus consistant à incorporer au bilan (actifs, passifs) ou au compte de résultat (charges et produits) une opération qui satisfait à la définition d'un élément des états financiers et qui répond aux critères de comptabilisation<sup>30</sup> suivants :

- il est probable que tout avantage économique futur lié à cette opération
- ira à l'entité ou en proviendra ;
- l'opération a un coût ou une valeur qui peut être évalué de façon fiable.

---

<sup>29</sup>Lecrivain Jean , "Système et organisation comptable", Edition SIREY, Paris 1973

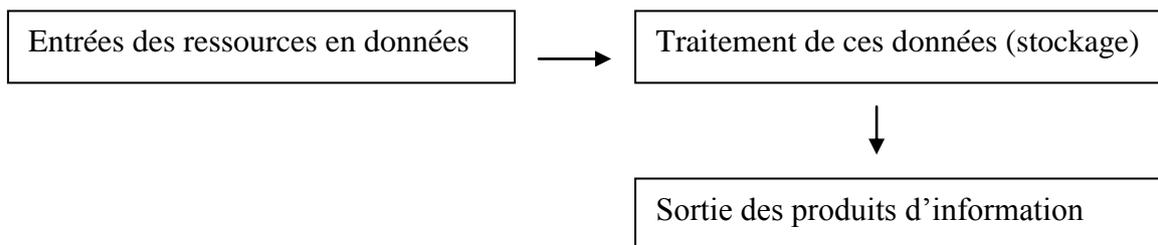
<sup>30</sup> Plan Comptable Malgache 2005

## 1.2 Comptabilisation proprement dite

### 1.2.1) Système d'information en entreprise

Le système d'information en entreprise peut se présenter comme suit :

**Figure 2** : Processus du système d'information



Source : exposé de l'interface technologie 2009

Ce système est fondé sur la vision « électronique ».

Son rôle est triple :

- stratégie de soutien pour l'avantage économique
- soutien à la prise de décision
- soutien aux processus de gestion et opération.

### 1.2.2) Système d'information FTM : Logiciel Sage Saari

L'établissement FTM utilise le système d'information Sage pour gérer la gestion comptable et financière. Avec ce logiciel, le travail commence par la saisie de données puis traite ces données pour éditer le journal, le grand livre, la balance, le bilan et le compte de résultat.

Il tient divers journaux dans la tenue de la comptabilité à savoir :

- Le journal des achats,
- Le journal des ventes
- Le journal de caisse
- Le journal des banque et
- Le journal des opérations diverses.

### 1.2.3) Système de codification

Afin de distinguer les diverses opérations faites par le client ou fournisseur, le FTM a établi un système de paramétrage informatique pour les comptes tiers. Ce sont de codes qui servent au journal de différencier les opérations des ventes ou des achats. Ces codes permettent de simplifier la lecture et le travail des comptables lors de l'accomplissement des tâches. Par exemple : le directeur a besoin d'information concernant un client ou un fournisseur. Pour avoir cette information, il faut taper seulement le code correspondant.

On donne dans le tableau suivant quelques codes du plan tiers du FTM :

**Tableau 1** : Tableau des codes de plans tiers.

FOURNISSEURS		CLIENTS	
CODES	LIBELLES	CODES	LIBELLES
1001F	FOURNISSEURS LOCAUX	1001	CLIENTS LOCAUX
1006F	CIMELTA	1153C	CREAM
1007F	SOAM	1215C	ORTANA
1008F	INTERGRAPH	1351C	MADAPRINT
1077F	Ets MITSINJO	1353C	COLAS
1119F	SODIM	1424C	MEDICO
1451F	CANTINE	2211C	DTS
3141F	TELMA	3468C	INSTAT
4084F	JIRAMA	4003C	BIANCO

Source : FTM 2008

## 1.3 : Centralisation et sortie des états financiers

### 1.3.1) Centralisation : système centralisateur

Après avoir effectué la comptabilisation, il faut centraliser les données dans un seul journal appelé journal général. La centralisation de ces données se fait à partir d'un système dit « système centralisateur ». Ce système que nous venons de décrire est appelé système classique et se caractérise par l'utilisation d'un seul livre journal dont les enregistrements chronologiques sont reportés dans le grand livre.

En pratique, des comptes de liaison s'avèrent nécessaires lorsque l'enregistrement des opérations requiert l'utilisation de deux journaux auxiliaires.

Ainsi par exemple : un virement de Ar 10 000 de la banque vers la caisse est enregistré à la fois dans le journal de banque et dans le journal de caisse. Pour éviter un double enregistrement, on utilise un compte de liaison **virements internes** en contrepartie des enregistrements effectués dans chacun des deux journaux auxiliaires.

Lors de la centralisation, ce compte est automatiquement soldé.

Voici le journal correspondant présenté en compte schématique suivant :

**Le journal auxiliaire<sup>31</sup> :**

<b>512 (Banque)</b>	<b>581 (Virement interne)</b>	<b>53 (Caisse)</b>
10 000	10 000	10 000

Deux grands livres auxiliaires clients et fournisseurs complètent souvent ce dispositif afin de permettre un suivi régulier et individuel d'un grand nombre de comptes clients et fournisseurs. La création des journaux auxiliaires justifiée par l'utilisation répétitive de certains comptes (comptes fournisseurs, clients, banque ou caisse), entraîne une centralisation au moins mensuelle de ceux-ci dans le journal général. Ce dernier peut en sortir la balance pour établir les états financiers en fin d'exercice comptable.

Les journaux auxiliaires doivent également être conservés pendant dix (10) ans afin de permettre des vérifications ultérieures.

### **1.3.2) Sortie des états financiers**

Les états financiers sont l'ensemble complet et indissociable des documents comptables et financiers permettant de donner une image fidèle de la situation financière de la performance et de la variation de la situation de l'entité à la date de clôture des comptes.

Les objectifs des états financiers sont de fournir des informations sur la situation financière pour aider à la prise de décision et de résulter la gestion des dirigeants quant aux ressources qui leur ont été confiées.

Il est bon de mentionner que les écritures de détermination du résultat poursuivent deux objectifs :

---

<sup>31</sup> FRIEDRICH Jean Jacques, « Comptabilité générale et gestion des entreprises », 6<sup>ème</sup> édition, Paris 2010, P.48

- Le premier consiste évidemment à calculer le résultat de l'exercice ;
- Le second a pour but de solder tous les comptes de gestion ouvert pour l'exploitation de l'année.

Ainsi les futurs comptes de gestion n'enregistrent que les opérations d'exploitation de l'année suivante afin de respecter le principe d'indépendance des exercices.

Toutes entités autres que les micros et petites entreprises, dans le champ d'application du PCG doivent établir annuellement des états financiers.

Ces états financiers comprennent :

- Un bilan
- Un compte de résultat
- Un Tableau de Variation des Capitaux Propres (T V C P)
- Un Tableau de Flux de Trésorerie (TFT) méthode indirect
- Une annexe (précisant les règles et méthodes comptables utilisées et fournissant des compléments d'information sur le bilan et compte de résultat.

Les considérations à prendre pour l'élaboration et la présentation des états financiers découlent du cadre conceptuel du PCG.

### **Le Bilan<sup>32</sup>**

C'est un état récapitulatif des actifs, des passifs et des capitaux propres de l'entité à la date de clôture des comptes. Il est dressé au moins une fois par an à la fin de l'exercice comptable.

Il est généralement constitué par deux éléments : Actifs et Passifs.

Sa représentation sera dans l'ANNEXE II.

Un actif est une ressource contrôlée par une entité du fait d'événements passés et dont elle attend des avantages économiques futurs.

Un passif est une obligation actuelle de l'entité résultant d'événements passés et dont l'extinction devrait se traduire pour l'entité par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques.

---

<sup>32</sup> Plan Comptable Général Malgache 2005

### **Le Compte de résultat<sup>33</sup>**

C'est un état récapitulatif des charges et des produits réalisés par l'entité au cours de la période considérée. Par différence, il fait apparaître le résultat net de la période.

Charges : ce sont des diminutions d'avantages économiques au cours de l'exercice sous formes de consommations, de sorties ou de diminutions d'actifs ou de survenance de passifs. Elles ont pour effet de diminuer les capitaux propres autrement que par des distributions aux participants, aux capitaux propres.

Produits : ce sont des accroissements d'avantages économiques au cours de l'exercice sous forme d'entrées ou d'accroissements d'actifs ou de diminutions de passifs.

Ils ont pour effet d'augmenter les capitaux propres autrement que par des augmentations provenant des apports des participants aux capitaux propres.

Voir l'ANNEXE III pour la représentation de compte de résultat.

### **Le TVPC**

Le Tableau de Variation de Capitaux Propres (T V C P) est un tableau qui montre les mouvements (augmentation, diminution du capital) opérés sur les capitaux propres.

De ce fait, la représentation est dans l'ANNEXE IV.

### **Le TFT**

Le Tableau de Flux de Trésorerie (TFT) est un tableau qui permet de montrer tout ce qui touche les activités (opérationnelles, fonctionnelles et investissements) opérés en trésorerie.

Sa représentation sera dans l'ANNEXE V.

### **Les Annexes**

L'annexe est l'un des documents composant les états financiers. Il comporte des informations, des explications ou des commentaires d'importance significative et utiles aux utilisateurs des états financiers sur leur base d'établissement, les méthodes comptables spécifiques utilisées et sur les autres documents constituant les états financiers<sup>34</sup>.

---

<sup>33, 34</sup>: Plan Comptable Général Malgache 2005

Les annexes regroupent toute explication indispensable qui sert à justifier une situation donnée (évolution, amortissement, changement de méthode...) et surtout pour une meilleure compréhension au bilan, au compte de résultat.

En plus, ils donnent l'information concernant les entités associés, les entités contrôlées (filiales) ou entité consolidant (société mère) ainsi que les transactions ayant éventuellement eu lieu avec ces entités ou leurs dirigeants.

Sa représentation est organisée de façon systématique (voir ANNEXE VI).

Le traitement comptable du FTM commence par la comptabilisation et se termine par la sortie des états financiers. Pour arriver à cette dernière, il utilise les systèmes d'information et de codification.

## **Section 2 : Passages des comptes du PCG 2005 au Plan Comptable des Opérations Publiques (PCOP 2006)**

Actuellement, l'établissement est en période de transition c'est-à-dire de l'EPIC (Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial) vers l'EPA. A cette période, nous avons constatés deux plans comptables : PCG 2005 et PCOP 2006.

Avant d'entamer cette section, il est nécessaire de définir l'expression PCG et PCOP.

Cette section montre la définition du PCG et PCOP ainsi que les principes des écritures du PCOP 2006.

### **2.1 : Le PCG**

Le PCG ou Plan Comptable Général est l'ensemble de règles imputées ou recommandées pour la tenue de la comptabilité<sup>35</sup>.

PCG 2005 : le FTM dispose d'un plan comptable exclusif pour leur enregistrement comptable. Il est basé sur les principes du plan de comptes.

### **2.2 : Le PCOP**

Le PCOP ou Plan Comptable des Opérations Publiques est l'un des documents nés du bouleversement du système comptable Malagasy<sup>36</sup>.

---

<sup>35</sup> Cours de comptabilité générale 1<sup>ère</sup> année, Université de Tanà, Fac DEGS, Département Gestion 2006

<sup>36</sup> Cours de comptabilité des secteurs, 4<sup>ème</sup> année, Université de Tanà, Fac DEGS, Département Gestion 2009

### 2.2.1) PCOP 2006

Depuis le mois de Juin 2010, en tant qu'EPA le FTM dispose également d'utiliser un autre plan comptable : le PCOP 2006

Le PCOP est un plan sectoriel appliqué :

- aux établissements publics à caractère administratif
- à l'Etat
- aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) qui comprennent les régions et les communes disposants de personnel ayant le statut de comptable public.

Le PCOP adopte des principes comptables plus ou moins cohérent avec les normes comptables internationales IAS édité par IASB. Cependant, par l'insuffisance du personnel au niveau de la comptabilité générale, FTM s'exerce petit à petit l'utilisation de ce plan.

### 2.2.2) Principes des écritures du PCOP 2006

Suivant le décret 2005- 210 du 26 Avril 2005 portant approbation du PCOP 2006, les principes de plan de comptes se subdivisent en huit classes dont<sup>37</sup>:

**- Cinq (5) Classes pour les comptes de bilan à savoir :**

Classe 1 : Compte de fonds

Classe 2 : Compte d'immobilisation (budgétaire)

Classe 3 : Compte de stocks

Classe 4 : Compte de tiers

Classe 5 : Compte financiers

**- Deux (2) Classes pour le compte de résultat à savoir :**

Classe 6 : Compte des charges (budgétaires)

Classe 7 : Compte des produits (budgétaires)

**Et Un (1) pour les comptes spéciaux**

Classe 8 : Comptes spéciaux

Les comptes spéciaux décrivant les engagements hors bilan donnés ou reçus et la comptabilité des valeurs inactifs.

---

<sup>37</sup> Cours de comptabilité des secteurs, 4<sup>ème</sup> année, Université de Tanà, Fac DEGS, Département Gestion 2009

Chaque compte du PCOP est codifié à quatre (4) chiffres avec des regroupements à chaque étape. Par contre le PCG 2005 est codifié à huit (8) chiffres pour FTM.

Exemple : compte 66 : charge financière

PCG 2005 : 66000000

PCOP 2006 : 6600

Voici un extrait du plan de correspondance PCG- PCOP.

**Tableau 2** : Tableau de correspondance PCG- PCOP

<b>PCG 2005</b>	<b>LIBELLES</b>	<b>PCOP 2006</b>
21820000	<b>Matériel de transport</b>	2170
32250000	<b>Fournitures de bureau</b>	3111
35000000	<b>Stocks des produits</b>	3700
46200000	<b>Créances sur cession d'immobilisation</b>	4610
51600000	<b>Emprunt à court terme</b>	5150
51800000	<b>Intérêts courus</b>	5140
60300000	<b>Variation des stocks</b>	6160
60610000	<b>Eau et électricité</b>	6250
60620000	<b>Carburant et lubrifiant</b>	6130
61500000	<b>Entretien et maintenance</b>	6210

Source FTM 2011

La comptabilité du FTM est tenue suivant les normes internationales de la comptabilité. Des systèmes ont été établis afin de permettre les opérations comptables. Aussi, tous les outils nécessaires sont à la disposition des comptables notamment le plan comptable, le SAGE. Enfin, le système comptable est adapté selon la structure du FTM.

Après avoir vu le traitement comptable et les passages des comptes entre les deux plans comptables qui représentent le service comptabilité du FTM pendant la phase transitoire, nous avons détecté ses forces et ses faiblesses au sein du département comptabilité.

## **Chapitre II : IDENTIFICATION DES POINTS FAIBLES ET DES POINTS FORTS**

Ce chapitre présentera le niveau de l'efficacité du système comptable existant. Ceci est nécessaire pour dégager les forces et les faiblesses de ce système afin d'apporter une amélioration.

### **Section 1 : points faibles recensés au niveau du système comptable**

Cette section sera réservée aux faiblesses du système comptable de l'établissement. Pour ce faire, nous allons diviser en trois sous sections à savoir : faiblesse au niveau de l'organisation de la comptabilité matière, faiblesse au niveau de comptabilité générale et faiblesse au niveau du traitement comptable.

#### ***1.1: Faiblesse au niveau d'organisation de la comptabilité matière***

Cette faiblesse est apparue par deux éléments : le manque de ressource matérielle et le retard au niveau de la transmission des pièces comptables.

##### **1.1.1) Le manque de ressource matérielle**

Actuellement, la technologie se développe de temps en temps sur la vie économique, sociale, et culturelle de la population.

On a bien constaté que l'ordinateur utilisé par le service comptabilité matière ne correspond pas du tout à la nouvelle technologie. Comme le FTM est un grand établissement à plusieurs activités, cela nécessite de la performance des matériels utilisés.

##### **1.1.2) Retard au niveau de la transmission des pièces comptables**

La comptabilité matière a pour mission principale d'assurer la tenue des stocks des matières premières, des fournitures consommables ainsi que les immobilisations par l'application de la procédure comptable.

Pour les stocks, le responsable assure l'enregistrement comptables des stocks c'est à dire les entrées et les sorties selon les bons de réception et les chèques matières venant du magasinier.

Or la réception des pièces justificatives n'est pas régulière à cause de la lenteur de la transmission (par semaine).

Les pièces nécessaires pour les entrées des matières premières sont les factures et le bon de réception.

Les pièces nécessaires pour les sorties sont les chèques matières.

En effet, l'existence d'irrégularité de la réception des pièces comptables entraîne un retard d'enregistrement dans le fichier central. Elle ne permet pas de connaître les consommations des matières en temps réel.

### **Les immobilisations incorporelles et corporelles**

Le retard de la réception constitue une grosse charge de travail pour le responsable des stocks.

Il entraîne un décalage entre les mouvements physiques et comptables et surtout un retard d'inventaire comptable permanent ainsi que le calcul de l'amortissement des immobilisations.

Les immobilisations sont valorisées à leur valeur d'acquisition et sont amorties suivant la méthode de l'amortissement linéaire au taux mis en vigueur par l'Etat.

Pour le calcul du taux d'amortissement commence à la date d'acquisition de matériel.

Pour la durée d'utilisation, le FTM compte en mois entier la date du 1<sup>er</sup> au 15, et il prend le mois suivant pour celle du 16 au 30.

Le calcul d'amortissement a pour formule :

#### **Formule de l'amortissement<sup>38</sup>**

$$A = \frac{Va \times T \times N}{100}$$

Avec : **A** = Amortissement

**Va** = Valeur d'acquisition

**T** = taux d'amortissement et

**N** = durée d'utilisation.

Les pourcentages du taux d'amortissement nécessaire pour le calcul de l'amortissement sont présentés dans le tableau suivant :

<sup>38</sup> Cours de comptabilité 2<sup>ème</sup> année, Université de Tanà, Fac DEGE, Département Gestion 2007

**Tableau 3** : Taux d'amortissement

<b>TAUX</b>	<b>MATERIELS</b>
5%	Construction
10 à 25%	Matériel et outillage
10 à 25%	Installation complexe spécialisé
20 à 33%	Matériel de transport
10%	Aménagement, installation
10 à 20%	Matériel et mobilier de bureau
25%	Matériel informatique

Source FTM 2008

On prend un exemple type de calcul d'amortissement des immobilisations du FTM (cas du matériel informatique).

L'établissement utilise l'amortissement constant (linéaire) pour ses immobilisations. Ce matériel informatique a été acquis le 14 Janvier 2008 pour 130 000 Ariary.

Sa durée d'utilisation est de 4 ans, selon le taux pris par l'établissement.

#### **APPLICATION NUMERIQUE :**

D'après la formule :

$$A = \frac{V_a \times T \times N}{100}$$

« L'amortissement peut se définir comme la constatation comptable d'un amoindrissement de la valeur d'un élément d'actif résultant de l'usage, du temps, du changement de technique ou de toute autre cause dont les effets sont jugés irréversibles »<sup>39</sup>.

Il consiste généralement dans l'établissement de la valeur probable de vivre. Même en cas d'un résultat perte, le calcul d'amortissement est obligatoire.

Dans notre cas, le nombre de jour est calculé en mois.

<sup>39</sup> HABOUZIT Christian , « Comptabilité », édition Foucher, Paris, Mai 1996

Voici la formule correspondante :

$$A = \frac{Va \times T \times N}{1200}$$

On compte 12 mois l'année. Le nombre de jours est calculé à partir du 14 Avril 2008. Alors, ce qui signifie qu'il faut prendre le mois entier pour le calcul de l'amortissement.

Le taux d'amortissement adopté par l'établissement pour le matériel informatique est de 25 % (voir tableau n° 3).

Le FTM applique l'amortissement linéaire. On doit établir un tableau d'amortissement pour chaque matériel.

Le tableau fait apparaître :

- l'amortissement annuel
- la Valeur Nette Comptable (VNC) ou valeur résiduelle

Tant que le bien est physiquement présent dans l'établissement, il devra apparaître dans le bilan le point suivant:

- matériel pour la valeur d'acquisition
- amortissement du matériel pour le total d'amortissement pratiqué.

Ainsi la valeur nette comptable a pour formule :

**Formule de la valeur nette comptable<sup>40</sup>**

<b>VNC = Vo - A</b>
---------------------

Avec : **Vo** = Valeur d'origine

**A** = Amortissement

---

<sup>40</sup>Cours de comptabilité générale 2<sup>ème</sup> année, Université de Tanà, Fac DEGS, Département Gestion 2007

On donne le tableau d'amortissement cas du matériel informatique dans le tableau suivant :

**Tableau 4** : Tableau d'amortissement

ANNEE	DUREE	AMORTISSEMENT	VNC
2008	12 mois	$\frac{130\ 000 \times 25 \times 12}{1200}$ = 32 500	130 000 – 32 500 = 97 500
2009	12 mois	32 500	65 000
2010	12 mois	32 500	32 500
2011	12 mois	32 500	0

Source FTM 2008

Le calcul d'amortissement est effectué par le service comptabilité matière. Ce dernier passe à la comptabilité générale pour la saisie et l'enregistrement de l'amortissement.

Voici le journal correspondant au 31-12 08 :

68		Dotations aux amortissements	32 500	
	28	Amortissements des immobilisations		32 500

## ***1.2: Problèmes rencontrés dans la comptabilité générale***

### **1.2.1) Problèmes liés au facteur humain**

#### **➤ Insuffisance de formation**

Dans l'établissement, il existe un Centre d'Etude, Formation et Assistante (CEFA) pour donner des informations et formations aux services extérieurs. Mais le personnel ne reçoit que quelque fois seulement.

Dans la division comptabilité, l'insuffisance de formation est ensuite au niveau du traitement des opérations comptables. Comme nous avons vu auparavant, FTM utilise le logiciel de comptabilité Sage. Ce logiciel est basé sur la comptabilité. La pratique de ce logiciel n'est pas facile. En fait, lors de l'accomplissement du travail, le service comptable ne sait pas exploiter à fond l'utilité de ce logiciel.

### ➤ **Retard dans l'exécution du travail**

Dans la division comptabilité, on ne trouve que deux personnes dont l'un est chef comptable et l'autre agent responsable de la saisie des opérations ventes et achats.

De plus, plusieurs démarches sont faites pour l'enregistrement des pièces comptables. Vu la taille de l'établissement, ces deux personnes veulent effectuer le travail, ils les exécutent mais tardivement.

Le retard dans l'exécution du travail est à cause de l'insuffisance de personnel.

### **1.2.2) Faiblesse au niveau du traitement comptable**

A la comptabilité, les problèmes se posent au suivi du mouvement des opérations comptables.

#### **Difficultés pour le suivi du mouvement des opérations comptables.**

Le traitement des informations comptables se fait à partir des supports suivants :

- l'achat – fournisseur
- la vente – client
- la caisse- banque
- la paie- personnel et
- les immobilisations

Par ailleurs, les difficultés pour le suivi du mouvement des opérations comptables se manifestent par :

- le retard de la réception des pièces comptables et
- le non exploitation du logiciel SAGE

### ➤ **Retard de la réception des pièces comptables**

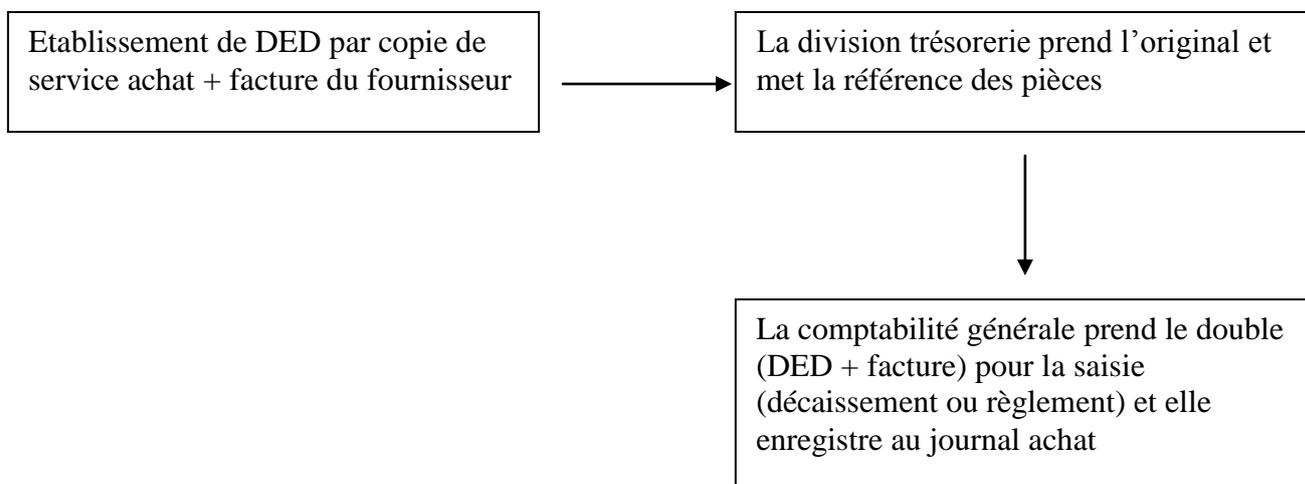
Nous avons constaté le retard de la réception des pièces comptables au niveau de chaque division.

Pour la division achat, nous avons constaté les procédures suivantes pour l'envoi des pièces justificatives.

On a deux sortes d'achats : l'achat à crédit et l'achat au comptant. Les procédures à suivre sont les mêmes.

### - ACHAT A CREDIT

**Figure 3 : Procédure d'achat**



Source FTM

L'enregistrement comptable se fait à partir des pièces justificatives (DED + Facture). Mais à cause de la longue procédure, il y a un retard de pièces pour l'enregistrement.

On donne le modèle de DED ou (Demande d'Engagement des Dépenses) en ANNEXE VII.

Le journal correspondant est le suivant :

6			Charges	X X X	
	401	1001F	Fournisseurs locaux		X X X

### - ACHAT AU COMPTANT

Le problème se trouve toujours au niveau de retard de la réception des pièces comptables. Les pièces comptables n'arrivent que par semaine.

En effet, il entraîne la fausse prévision. Et cela la remise en question des prévisions des règlements.

Le retard des pièces comptables peut entraîner aussi un manque d'information. Si le directeur administratif et financier veut avoir des renseignements à propos d'un certain enregistrement, le service comptable ne peut fournir sa demande faute de retard des pièces comptables.

Voici le journal correspondant :

6		Charges	X X X	
	512 ou 53	Banque ou Caisse		X X X

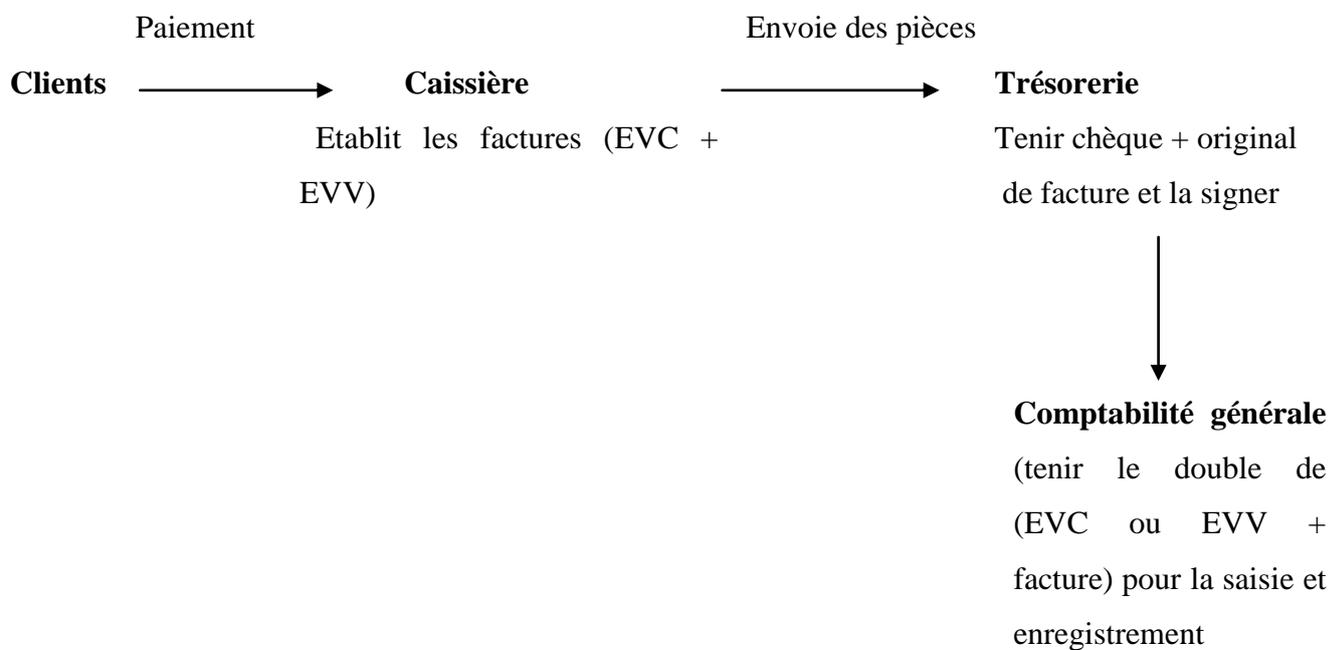
Pour la division vente, voici les procédures correspondantes au lancement des pièces comptables.

### - VENTE A CREDIT

L'encaissement est tenu par la caissière. Si le paiement est par chèque, les pièces justificatives prouvant cette vente s'appellent Etat de Versement par Chèque (EVC), accompagnées d'une facture. Si le paiement du client est par virement, les pièces prouvant cette vente s'appellent Etat de Versement Virement (EVV) accompagnées d'une facture. On vous donne l'EVC en ANNEXE VIII et EVV en ANNEXE IX.

Voici les procédures correspondantes au lancement des pièces comptables.

**Figure 4** : Procédures de lancement des pièces pour les ventes à crédit



Source FTM

Le journal correspondant est le suivant :

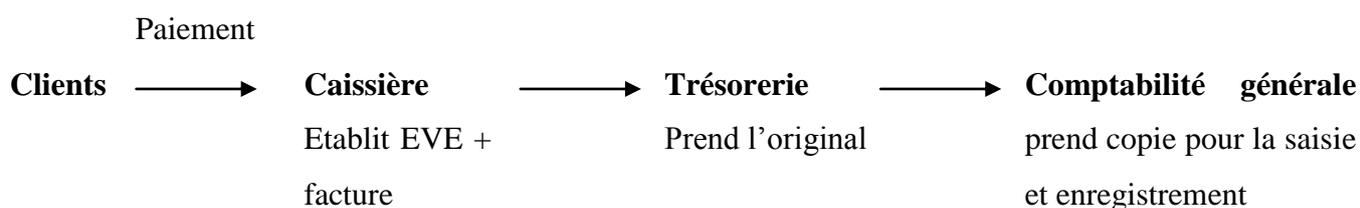
411		1001	Clients locaux	X X X X	
	7		Produits		X X X X

### - VENTES AU COMPTANT

Comme son nom l'indique, le paiement est au comptant c'est-à-dire en espèce. Les pièces justificatives prouvant cette vente s'appellent Etat de Versement Espèce (EVE) en ANNEXE X.

Voici les procédures correspondantes :

**Figure 5** : Procédures de lancement des ventes au comptant



Source FTM

Et voici le journal correspondant :

411		1001	Clients locaux	X X X X	
	7		Produits		X X X X
512 ou 53			Banque ou Caisse	X X X X	
	411	1001	Clients locaux		X X X X

#### ➤ **Logiciel SAGE non exploité**

Le logiciel SAGE présente des avantages comme le traitement de la comptabilité analytique, de la comptabilité budgétaire et la couverture fonctionnelle favorable. Il traite directement les opérations liées aux personnels comme les salaires, les gratifications, les indemnités et effectue la ventilation des charges. Apparemment, le système comptable du FTM possède d'innombrables quantités d'informations grâce à la puissance de capacité de SAGE. Mais la

réalité est que le logiciel n'est pas bien exploité. En conséquence, la disponibilité de l'information n'est pas encore satisfaisante. Bien que SAGE ait joué un grand rôle dans le système d'information jusqu'ici, il reste encore des problèmes dans son exploitation. La finalisation du projet d'intégration n'est pas encore achevée. Il y a une lacune, notamment une carence d'informations, quitte à réduire la précision informationnelle aux besoins des utilisateurs.

L'insuffisance des ressources, de formation et les retards dans les transmissions des pièces comptables et l'exécution du travail ainsi que la difficulté pour le suivi de mouvement des opérations comptables font partie des handicaps du système comptable.

## **Section 2 : Points forts recensés au niveau du système comptable**

Dans cette section, nos critiques sont plutôt positives car nous allons avancer les points forts recensés dans le système comptable du FTM. Ces points forts se portent au niveau de l'organisation et au niveau du traitement comptable.

### ***2.1 Points forts dans l'organisation comptable***

Cette section se subdivise en deux paragraphes à savoir la justification et conservation des documents comptables, le système informatisé et la cohérence de la comptabilité analytique et comptabilité générale.

#### **2.1.1) Justification et conservation des documents comptables**

Toutes les dépenses sont justifiées par une facture de dépenses renforcée d'une DED pour les achats et un BPJ ou Bordereau des Pièces Justificatives (en ANNEXE XI) pour les dépenses du personnel.

Les factures de ventes sont accompagnées des états de versement et cela facilite l'enregistrement.

Si le paiement est au comptant : pièces = facture + EVE

Si le paiement est par chèque : pièces = facture + EVC

Si le paiement est par virement : pièces = facture + EVV

### **2.1.2) Système informatisé**

FTM utilise le système informatisé. Ce système est basé sur les principes du système centralisateur. Il possède une performance très étendue. Grâce au logiciel SAGE, on peut en sortir directement des états financiers sans combinaison avec d'autre logiciel et sans travail ou calcul manuel. Sa performance est justifiée par les points suivants :

- on peut visualiser le mouvement des comptes tiers à tous moment,
- on peut automatiser la saisie de certaine rubrique de l'écriture comptable,
- on peut faire le contrôle des comptes généraux.

En outre, ce logiciel présente encore d'autre avantage comme le traitement de la comptabilité analytique. Cette dernière effectue la ventilation des charges.

### **2.1.3) Cohérence entre comptabilité analytique et comptabilité générale**

L'adoption de la comptabilité générale et comptabilité analytique marque l'un des points forts de la comptabilité du FTM. Elles sont complémentaires et apportent plus de précisions dans les informations diffusées pour le système de pilotage. La limite de la comptabilité générale dans le cadre légal ne donne pas la possibilité de visualiser tous les aspects de natures économique et financière des activités de l'organisation. La comptabilité analytique vient la seconder, elle prend en compte tous les éléments permettant à l'analyse et calcul des coûts afin d'avoir une prévision proche de la réalisation dans le projet de budget.

L'application simultanée de la comptabilité analytique et comptabilité générale permet dans les comptes correspondants et l'affectation suivant la clé de répartition des charges

## ***2.2 Points forts dans le traitement comptable***

L'information accrue des processus de traitement contribue à la facilitation des travaux comptables au sein du FTM. Les forces dans le traitement comptables sont l'automatisation du traitement et Contrôle des saisies et pièces justificatives.

### **2.2.1) Automatisation du traitement**

Face aux grandes quantités d'informations à traiter au sein de l'Etablissement, le FTM fait l'automatisation du traitement dans le système comptable applicable.

L'automatisation est apparue par la génération d'écritures automatiques des états financiers et la sécurisation des écritures comptables.

➤ **Génération d'écritures automatiques des états financiers**

Grâce à la fonctionnalité de ce logiciel de comptabilité utilisé dans la comptabilité générale, la génération des écritures des journaux est passée dans la balance générale pour pouvoir sortir les états financiers. Cette balance est obtenue à partir du déversement des écritures automatique par les journaux.

➤ **Sécurisation des écritures comptables**

Pour bien sécuriser les informations introduites au niveau du traitement comptable, le titulaire du poste utilise de mot de passe. L'utilisation de ce mot de passe marque la compétence et le savoir faire de chacun.

**2.2.2) Contrôle des saisies et pièces justificatives**

Le contrôle est la vérification de toutes les informations introduites lors de la saisie car il est une obligation pour avoir la véracité des données comptables.

Toutes les pièces comptables doivent faire l'objet d'une vérification. Tout d'abord, les pièces comptables doivent se munir d'une facture, d'une pièce qui certifie l'opération effectuée exemple le bon de commande pour les achats. La vérification se porte sur le fond et la forme. Le comptable fait le rapprochement entre le bon de commande et la facture, les calculs et la totalisation ; ceci est fait dans le but d'assurer la véracité de la facture. Il doit exister des signatures, cachets des responsables habilités de pouvoir.

Ensuite, les données doivent être saisies sur ordinateur. Lors de la saisie, l'opérateur peut commettre des erreurs ou tout simplement saisir des données inexacts. Enfin, les écritures passées par l'opérateur doivent être contrôlé par le chef comptable pour assurer l'exactitude des informations traitées.

Au terme de cette analyse de la comptabilité, le système comptable du FTM est contraint de vivre dans une organisation très complexe. Cette complexité est justifiée par le traitement comptable et son suivi au sein du FTM en tant qu'établissement public à caractère administratif.

Face à ces paramètres, il est temps pour le FTM de renforcer le service comptabilité.

Pour ce faire, il s'avère nécessaire de réfléchir l'indépendance de ce service pour que ce dernier puisse mener bien ses activités en toute sincérité et en toute liberté. Cette indépendance est caractérisée par la perfection du statut du service par rapport à l'organisation de l'établissement, les ressources nécessaires sont le perfectionnement de l'environnement du service.

Par ailleurs, le service comptabilité en tant qu'outil de gestion efficace à la maîtrise des activités est incité à faire une impulsion du professionnalisme durant son exercice afin de répondre aux exigences de l'optimisation du résultat et à l'accroissement de la performance.